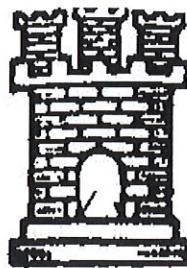




Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par la **SRL BONET GROUP - GILLARD GROUP (Messieurs BONET & GILLARD)** dont les bureaux se trouvent à 4257 Berloz, rue au Congo 24.

Le terrain concerné est situé à 4130 Esneux, Avenue de Sur Cortil et cadastré division 2, section B, n°128L.

La demande vise les travaux suivants : **construction d'un bâtiment à usage de bureaux**, et présente les caractéristiques suivantes :

La demande permet les travaux suivants : la construction de bureaux dont la superficie des planchers est supérieure à six cent cinquante mètres carrés.

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :
- un recul de 5m est obligatoire par rapport aux limites parcellaires latérales ;
- le volume principal devrait être couvert par une toiture à deux versants ;
- la hauteur sous gouttière devrait être égale à maximum 7m ;
- le bardage en aluminium de ton noir ne fait pas partie de la liste des matériaux de façade autorisés.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

L'enquête publique est ouverte le 14 juillet 2023 et clôturée le 28 août 2023.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par télécopie au numéro 04/380.22.93 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be ;
- remises au service urbanisme dont les bureaux se trouvent place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX ;

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PU 2023-040 BONET GROUP - GILLARD GROUP (Messieurs BONET & GILLARD).**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées, pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête. **uniquement sur rendez-vous**, auprès de Mme Florine PARIZEL, Architecte communale

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **28 août 2023** à à l'Administration communale, Service Urbanisme uniquement sur rendez-vous.

L'Architecte communale chargée de donner des explications sur le projet est Mme Florine PARIZEL dont le bureau se trouve place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.